



Mon Agglo Ma Santé



(https://www.boissettes.fr/sites/boissettes.fr/files/styles/img_1280x768_image_scale_crop_main/public/media/images/camvs_mon_agglo_ma_sante.png?itok=qnvC1vye)

La Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine, la CAMVS, propose à ses habitants des solutions de mutuelles.

Mon Agglo Ma Santé, c'est quoi ?

La Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine a signé une convention de partenariat avec l'association Actiom qui propose le dispositif « Mon Agglo Ma Santé ».

C'est une solution de santé mutualisée et négociée avec plusieurs mutuelles, ce qui permet de proposer les meilleurs tarifs.

Cela s'adresse aux personnes qui habitent ou travaillent dans la CAMVS, sans limite d'âge, sans sélection médicale et sans délai de carence.

Mon Agglo Ma Santé propose 11 niveaux de garantie.

Pour des conseils personnalisés, vous serez reçus par le référent local d'Actiom. Des permanences de proximité sont organisées dans les communes suivantes : Melun, Dammarie les Lys, Le Mée sur Seine, Saint Fargeau-Ponthierry, Vaux le Pénil.

Inscriptions par mail sur : macommunemasantecamvs@gmail.com ou macommunemasante77@gmail.com

Il vous sera demandé votre carte d'identité, carte vitale, contrat de mutuelle (si vous avez déjà une mutuelle) et RIB.

Pour plus d'informations, téléchargez la [plaquette du dispositif](#) 